

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 20 Juillet 2015

Liste des représentants

Présent

Bureau :

BLASCO Alex (président)
ROCHER Philippe (vice-président)
BONAFONTE OTIN Isabel (trésorière adjointe)
VIVET Jean-Marc (secrétaire)
MOUTIER Benoît (secrétaire adjoint) &
(Commission Technique)

Conseil d'administration :

BRAZIER Lionel (Commission Sortie Club)
CORMIER Alain-Jean (Commission Matériel)
DALEGRE Jérôme (Commission Matériel)
DELMAS Sylvain (Commission Festivité)
GIANNUZZI Célia (Commission Festivité)
NICOLAS Olivier (Commission Technique)
PLAN Jean-Paul (Commission Communication et multimédia)
RONDAN Jean-François (Commission Communication et multimédia)

Excusé

Bureau :

DELAGE Olivier (trésorier)

Conseil d'administration :

JOLY Florent (Commission Communication et multimédia)

Lieu de la réunion

La réunion se déroule chez Sylvain DELMAS
15, Rue Guillaume 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Ordre du jour

1°) Portes ouvertes à la piscine le 05 Septembre 2015.

Organisation :

Inscription et contact à cette manifestation. Qui, Comment, Quand (QCQ)

Matériels :

Plongée (QCQ) :

Combi, palmes, masques, etc....

Bouteilles, détendeurs, lotion de nettoyage, etc....

Déco au fond de l'eau, quizz pour faire patienter file d'attente, etc....

Stand (QCQ) :

Table, chaises, etc....

Affiche, pub, plaquette, etc....

Fiche d'inscription baptême, règles, etc....

Volontaires (QCQ) :

Prise en charge du baptême (équiper, déséquiper)

Passage du baptême

Tenir le stand

Festivités (QCQ) :

Majorité d'adultes ou d'enfants (voir par rapport aux années antérieure)

Alcools ou jus de fruits, cacahuètes ou bonbons.

Compte rendu :

Photos, petit récits de la journée, etc...*(CCQ)*

2°) Journée des associations le 13 Septembre 2015.

Organisation :

Idem, inscription et contact à cette manifestation. Qui, Comment, Quand *(CCQ)*

Stand *(CCQ)* :

Table, chaises, etc...

Affiche, pub, plaquette, etc...

Fiche d'inscription, quizz, règles, etc...

Volontaires *(CCQ)* :

Monter et démonter le stand

Tenir le stand

3°) Définition du rôle des commissions et du bureau.

Définir dans les grandes lignes chaque commission et les valider.

Définir le rôle du bureau et le valider.

Définir l'articulation entre les deux.

Définition des composants d'un club associatif et ces dérivés.

4°) Définition une nouvelle réunion du bureau ou du CA pour la passation de présidence.

Le président définira les règles à tenir pour cette réunion.

5°) Calendrier de la saison 2015-2016.

Organisation pour les mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre.

Au travers de ce point seront repris tous ceux non traités lors de la dernière réunion.

12°) Définition de nouvelles commissions (*photographie sous-marine, apnée, PSP*).

13°) Définition du rôle du site du club et de son impact au sien de celui-ci.

14°) Définition de nouvelles formations sur le 1^{er} semestre saison 2015-2016.

Déroulement de la réunion

1°) La réunion débute à 20h15 par l'énoncé du premier chapitre de l'ordre du jour, la journée portes ouvertes à la piscine du 05 Septembre.

Comment le CESAM accède à cette manifestation

Olivier [Commission Technique] qui est l'interlocuteur de cette manifestation nous explique sa conception et son principe.

Elle démarre de l'initiative de la directrice de la piscine et des associations utilisant cette structure, dont le CESAM fait parti. C'est une première, elle demeure local et unitaire au sein de l'agglomération. Son but est de promouvoir les activités qui se déroulent tout le long de l'année au sein de cette piscine.

Le matériel nécessaire

Olivier [Commission Technique] nous informe qu'une table, un barnum et deux équipements enfants (*biberon plein, détendeur et STAB*) ainsi que les palmes et les masques sont mis à notre disposition par la piscine. Les pseudos diplômes « Attestations de réussite » sont fourni par l'agglomération.

Pour notre part, on établit le matériel de plongée suivant :

Les 11 blocs du club gonflés, la lyre de transfert, 6 stabs de différentes tailles, 6 détendeurs.

Un kit désinfectant pour le nettoyage des détendeurs (*existe sur le catalogue de la Fédération*) et des bassines.

Pas de déco au fond du bassin de la piscine, Benoit (Commission Technique) peut trouver les poissons rouges si vous lui trouvez des bouteilles de 5 litres avec bouchon.

Pour le stand est prévu :

La flamme dont la toile est chez Olivier (Commission Technique) et le pied chez Alain-Jean (Commission Matériel).

Le panneau de photos chez Florent (Commission Communication et multimédia).

Le mannequin chez Jean-Claude (Adhérent).

Une banderole de l'enseigne du club est proposée, Jean-Paul (Commission Communication et multimédia) gère le dossier qui consiste à fournir une maquette, des coûts et le délai de réalisation pour le cours de semaine prochaine. Après validation, il réalisera la banderole pour le 05 Septembre 2015.

Les Tee-shirts en cours de réalisation pourraient être portés par les bénévoles avec leur accord bien-sûr.

Jean-François (Commission Communication et multimédia) gère ce dossier dont le modèle et le coût ont déjà été validés par le CA. Concernant les délais, une semaine à quinze jours à partir d'aujourd'hui pour obtenir les Tee-shirts. Puis, ils sont remis à Olivier (Commission Technique) pour le flocage du logo du club. Sauf impondérable, le club possédera les tee-shirts la dernière semaine d'Aout.

Les documents pour les baptêmes :

Autorisations parentales pour les mineurs, Olivier (Commission Technique) fournit le document à Jean-Paul (Commission Communication et multimédia) qui en imprimera une cinquantaine d'exemplaires.

Attestations de décharge de responsabilités, Jean-Marc (Secrétaire) fournit après recherche le document à Jean-Paul (Commission Communication et multimédia) qui en imprimera une cinquantaine aussi.

Plaquette de contre-indication à la plongée subaquatique, Jean-Marc (Secrétaire) fournit après recherche le document à Jean-Paul (Commission Communication et multimédia) qui le protégera à sa convenance (*dans une pochette plastique, cartonné ou autre*). Faire deux exemplaires ou trois (*cela servira à la foire aux associations et autres manifestations*).

Les autres documents :

Le flyer du club, Jean-Paul (Commission Communication et multimédia) souhaite relooker l'existant. Le dossier lui est confié avec les mêmes prérogatives que la banderole (*Maquette, coût et délai pour validation*).

Le bulletin d'adhésion, même souhait de la part de Jean-Paul (Commission Communication et multimédia), donc même prérogatives. Cependant, avant toute modification, le bulletin d'adhésion existant sera envoyé à l'ensemble des membres du CA pour qu'ils mentionnent les éléments à rajouter comme le droit à l'image qui a été débattu lors de la dernière réunion.

Les participants

Benoit (secrétaire adjoint) & (Commission Technique) a diffusé après la dernière réunion un doodle pour connaître le nombre de participants (*encadrants et non encadrants*) et leurs disponibilités. Cela nous permet aujourd'hui de déterminer les possibilités de cette journée.

Sondage "porte ouverte du 05 septembre"

<http://doodle.com/fdt72vsfnsgizgd7>

	septembre 2015				
	sam. 5				
	mise en place	12/14 heure	14/16 heure	16/..heure	rangement
Philippe Naudin					
Benoit	OK	OK	OK	OK	OK
Fred Hébrard					
Olivier NICOLAS	OK	OK	OK		
Alain-Jean			OK	OK	OK
sylvain delmas	OK	OK	OK	OK	OK
Mélanie	OK	OK	OK	OK	OK
Martine ortiz			OK	OK	OK
Marie Gosme	OK	OK	OK		
Marie Thérèse GARCIA			OK	OK	OK

Frederic MORTREUX	OK	OK	OK		
Lionel			OK	OK	OK
Alain-Jean				OK	OK
Alex					
Pascalou			OK	OK	
Nombre	6	6	11	9	8

La répartition de la journée peut-être défini de la façon suivante :

L'installation du stand et la disposition du matériel de plongée pour le déroulement de la journée.

La réception du baptême et le remplissage de formulaires et autres documents (*Une personne*).

L'équipement du baptême au bord de la piscine (*Important : on reste avec la personne tant qu'elle n'est pas prise en charge par le poste suivant*). La prise en charge et le déroulement du baptême par l'encadrant (*Idem pour l'encadrant qui ne sort pas de l'eau*). Une personne au bord pour une personne dans l'eau.

Le retrait de l'équipement du baptême au bord de la piscine (*le diriger vers le stand pour l'obtention de son pseudo diplôme*).

La même personne ou une autre personne doit aussi se servir de la lyre pour équilibrer les pressions des bouteilles.

Le rangement du stand et du matériel de plongée.

La restauration

Célia et Sylvain (Commission Festivités) (*On met toujours les dames en premier*) déterminent les repas et les boissons nécessaires pour toute la journée en fonction des participants et de leur plage d'intervention. Bien-sûr comme les autres, ils déterminent les coûts pour la validation en sachant qu'une autre manifestation suit la semaine d'après (*peut-être regrouper les deux*).

Récolte d'information du contenu de la journée

Cette manifestation étant une première, le secrétariat demande aux personnes participantes (*et seulement, si elles le désirent*) de transmettre leurs photos, ressenti et toutes autres expressions qui permettra au secrétariat et à la commission communications et Multimédia de mémoriser cette journée.

Conclusion

Olivier (Commission Technique) et Benoît (secrétaire adjoint) & (Commission Technique) sont chargé de finaliser cette journée et d'expliquer l'ensemble des directives à l'ensemble des participants afin qu'ils se répartissent les tâches.

Olivier (Commission Technique) et Philippe (vice-président) représenteront le CESAM lors de la réunion de finalisation prévue entre la piscine et les associations le 20 Aout 2015.

Jean-François (Commission Communication et multimédia) est chargé d'invité des instances pour promouvoir notre club au travers de cette manifestation. Le secrétariat lui transmet le papier entête pour établir ses courriers.

2°) Quand on aime on ne compte pas et on recommence sur la foire aux associations le 13 Septembre.

Comment le CESAM accède à cette manifestation

Olivier (Commission Technique) qui a succédé à Alain Jean pour cette manifestation explique son principe. L'inscription ou son renouvellement est demandé au mois de Mars auprès de l'agglomération. On possède alors un login et un mot de passe sur le site de l'aglo qui est reconduit. Toujours à cette période, on récupère un accusé de réception sur lequel est spécifié le N° de stand, son emplacement

et sa superficie. La mise à disposition est gratuite, même si l'on demande des accessoires (*est demandé une prise électrique pour cette saison*). L'agglomération ne fournit aucun stand, ils sont à la charge des associations.

Le matériel nécessaire

Un stand comprenant une table, des chaises, un barnum et tout ce qui a été décrit à la journée précédente en omettant le matériel de plongée et les documents relatifs aux baptêmes. A rajouter le Paperboard qui se trouve chez Loli (Adhérente).

Les participants

Alex (Président) établit un doodle pour le mois d'Aout pour permettre l'inscription à cette manifestation.

La restauration

Célia et Sylvain (Commission Festivités) (*Toujours les dames en premier, on en sort pas*) réitèrent la même opération, à moins qu'ils ne regroupent les deux.

Récolte d'information du contenu de la journée

Même demande que pour la manifestation d'avant.

Conclusion

Célia (Commission Festivités) Olivier (Commission Technique) et Alex (président) sont chargés de finaliser cette journée et d'expliquer l'ensemble des directives à l'ensemble des participants afin qu'ils se répartissent les tâches.

3°) On change de registre et on revient sur les commissions (*déjà débattu lors de la réunion précédente*), mais leurs rôles sont primordiales dans le club.

La commission Technique

Benoit a effectué un doodle auprès des encadrants pour connaître leur participation pour la saison 2015-2016, mais aussi leurs souhaits :

Sondage "organisation des formations"											
http://doodle.com/d4paa9mugdvn6fdm											
	formation niv1	formation niv2	formation niv3	formation niv4	formation initiateur	formation mf1	encadrement piscine ludique	encadrement fosse décalé	formation nitrox	formation apnée	Encadrement mer
Benoit	OK	(OK)					OK	OK			(OK)
Olivier NICOLAS		(OK)	OK	(OK)	OK	OK		OK		(OK)	OK
Philippe N									OK		
Alain-Jean	OK							OK	OK	(OK)	OK
Alex		OK					OK			OK	
Marie Gosme	OK						OK			OK	
Pascalou	OK									OK	(OK)
Fred H											
Alex											(OK)
Nombre	4:0:5	1:2:6	1:0:8	0:1:8	1:0:8	1:0:8	3:0:6	3:0:6	2:0:7	3:2:4	2:3:4

Légende :

OK = Engagement pour la saison 2015-2016.

(OK) = Participation si nécessaire sur demande au préalable.

Cette saison, aucune formation de niveau 4 n'est réalisée par le CODEP, donc pas de formation au sien du club pour ce niveau.

Formation initiateur : Possible, mais selon le nombre d'inscrit, une demande d'aide doit être sollicitée à titre gracieux auprès d'encadrant extérieurs. Olivier ne peut pas prendre plus de 3 élèves s'il veut faire du bon travail et cela est tout à son honneur. La date du 20 Septembre 2015 a été annoncée pour le commencement de cette formation. Il est donc important que les personnes intéressées se manifestent rapidement.

Formation Niveau 3 : Non prévu normalement. Point qui peut-être revu ou traité à l'extérieur selon demande.

Formation Niveau 2 : Le club peut accueillir 8 élèves en plus des 1 ou 2 déjà prévu pour cette saison.

Formation Niveau 1 : Le club peut accueillir 10 élèves pour cette saison.

Concernant le poste de responsable de bassin pendant les séances piscines et malgré les séances fosses qui risquent de chevaucher celles-ci, Olivier certifie que cela est possible s'il est complété par Pascal (*ce sont les deux seules personnes habilité pour cette fonction au sein du club*). Etant donné l'éventualité d'ajout de séances supplémentaires pendant les périodes de vacances scolaires, nous déterminerons directement sur le calendrier avec les personnes concernés pour savoir si nous devons nous prémunir de personnel extérieur à titre gracieux si possible.

Au travers des créneaux piscines plusieurs types de séances sont exposés :

Des séances de mixité de Niveau au travers de thèmes seront instaurées afin de rapprocher les adhérents au delà de part leur Niveau. Benoit est sur de bonne voie pour obtenir le livre pédagogique de la fédération et à fourni les devis concernant le matériel de hockey (*malheureusement, sa validation se fera par échanges de mails suite au manque de temps*).

Des séances d'apnées seront reproduites pour la saison 2015-2016. Il est déterminé que ces séances font partie qu'un complément à la plongée subaquatique et en aucun cas ne peuvent être référencé comme une formation à part entière.

Des séances d'initiation à la PSP et de hockey selon les moyens et la débrouille vont faire partie des thèmes pour la mixité cité ci-dessus.

De ce fait, afin de laisser concentrer la commission Technique sur la formation. Les séances citées ci-dessus sont affectés dans une nouvelle commission nommée « Découvertes aquatiques » dont les responsables sont Alex (président), Benoit (Commission Technique) et Jean-Marc (secrétariat).

Isabel (trésorière adjointe) regrette à juste titre l'absence de séances Mer depuis la dernière séance piscine. Cela paraît trop tard pour la fin de la saison 2014-2015, mais nous essayerons de réparer cette erreur pour la saison 2015-2016.

La commission Matériel

Jérôme nous détaille le budget prévisionnel alloué à sa commission avec une grande précision (*ce tableau vous sera fourni dès réception*) et pointe du doigt les éléments suivants :

L'achat (*validé lors de la dernière réunion*) d'une STAB XS entraîne obligatoirement un dépassement du budget.

Aucune marge de manœuvre n'est prévue en cas d'impondérables.

Il remet sur papier au secrétariat l'inventaire du matériel qui sera étudié avec lui ultérieurement.

Il déclare comme a été demandé lors de la dernière réunion le montant de la caisse Matériel « 106,00€ » et remet à Isabel (trésorière adjointe) « 75,00€ » pour le club tout en conservant « 31,00€ » de fond de roulement pour de la monnaie.

Un long débat s'engage pour savoir s'il est plus judicieux d'instaurer des carnets de ticket pour éviter la gestion de la monnaie (*tous les systèmes ont leur lourdeur*), nous laissons donc à la commission de choisir ce qui leurs convient le mieux.

La commission Communications et Multimédia

Jean-Paul désire relooker le site internet afin de le rendre plus populaire car nous notons une faible fréquentation pour la saison 2014-2015.

Un débat s'ouvre en soulignant l'important du travail effectué par Florent pour la création du site qui ne peuvent être remis en question. L'orientation des discussions se tourne vers les moyens d'attirer les adhérents à se rendre sur le site du club :

Mettre les doodles sur le site et remplacer celui-ci dans les mails par l'accès au site.

Faire des flashs sur le site, des manifestations et sorties pour intéresser les adhérents. Cela sous-entend une réactivité énorme (*dans la semaine qui suit l'événement*) qui paraît difficilement réalisable.

Etablir un journal mensuel dont la première page est envoyé par mail suivi de l'accès du site pour lire la suite.

Les responsables de la commission détermineront entre eux pour la rentrée les choix optés concernant le site et transmettrons au bureau leur étude avec les délais et les coûts correspondants.

Jean-François se propose de rechercher des subventions pour le club, tout le CA est derrière lui bien entendu.

En ce qui concerne tous les documents des deux manifestations de début Septembre, le secrétariat souhaite que ce soit Jean-Paul (*comme il veut relooker l'ensemble des documents*), de prendre en charge l'ensemble des photocopies, pochettes et autres, afin de ne présenter qu'une seule facture à notre trésorier.

La commission Festivités

Restant peu de temps, Célia et Sylvain sont bref et se focalise dans un premier temps sur les deux manifestations de début Septembre (*dès que les responsables de celles-ci lors auront fournis les informations manquantes*). En parallèle, ils préparent un calendrier des manifestations du premier semestre et les coûts s'y référant.

La commission Sortie en Mer

Malheureusement, nous ne pouvons débattre sur cette commission par manque de temps. Sachant que Lionel est seul dans cette commission (*dépêche-toi de trouver un binôme*) et que les demandes de création de sortie vont bientôt pointés leurs nez. Nous décidons en fin de réunion, la présidence et le secrétariat d'établir une mini réunion pour aider Lionel à démarrer sa commission et répondre à ces nombreuses questions. Il est déjà en partie dans le bain avec la sortie de fin Septembre qu'il organise.

4°) On poursuit donc par le vice président qui souhaite exposé l'importance de la responsabilité civile (RC) pour un club associatif.

Philippe (*vice président*) étudie l'intérêt de prendre une assurance complémentaire de RC pour le club en parallèle de celle que l'on cotise au travers de la Fédération. En effet, une RC de base ne couvre qu'une partie du club. Malgré le manque de temps, un sommaire débat s'engage, concluant sur le besoin d'approfondir ce point, afin d'en connaître tout les garanties pour notre club. Le club a de l'argent autant qu'il serve à préserver le club.

Alain Jean (*commission Matériel*) profite à juste titre de spécifier que nous n'avons pas d'assurance pour le matériel du club. Point qui traité au travers de mails.

On finit la séance sans avoir toutes les réponses à nos questions, mais le temps estimé pour la séance est bien dépassé, 23h20. Comme la séance précédente, tous les points de l'ODJ non vus au travers de cette séance sont de facto reportés à la prochaine, ou en cas de nécessité, seront traités au travers d'échanges de mails.

La prochaine réunion de CA se déroulera

Le 15 Septembre 2015 à 20h00

Chez Jérôme Dalègre

149, rue Clara Zetkin

34570 MONTARNAUD

Le bureau tient à remercier doublement Sylvain de nous avoir reçus chez lui pour cette réunion.

_____ \ Fin de séance / _____